AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1524
FR0011992700-FS0634

28 octobre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ATEME

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 octobre 2015, la société anonyme Banque Populaire Developpement[1] (5-7 rue Monttessuy, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 octobre 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATEME et détenir 493 607 actions ATEME représentant autant de droits de vote, soit 4,90% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ATEME sur le marché.

[1] Contrôlée par Natixis.
[2] Sur la base d'un capital composé de 10 077 883 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.